



Congés maladie à transformer en Congés Payés

Par **Loredana**, le **12/10/2009** à **19:38**

Bonjour,

J'avoue ne pas comprendre, je suis en congé maladie suite à un "pétage de plombs" et mon DGg me demande de transformer cet arrêt en Congés Payés... quel est son intérêt? Et quel est mon intérêt?? Je trouve la démarche pour le moins curieuse... Merci de vos témoignages

Par **Aquanaute13**, le **14/10/2009** à **21:50**

Bonsoir Loredana

"quel est mon intérêt?? " absolument aucun.

"quel est mon intérêt?? " Pas mal de chose:

vous perdez vos congés, il n'a donc plus besoin de les gérer.

Pendant vos congés vous êtes normalement payé par l'employeur, comme vous êtes en arrêt maladie, il ne vous paye qu'une partie et l'autre partie est payée par la sécu (Indemnités journalières). Votre employeur aura donc fait l'économie de la partie IJ de votre salaire.

Si la sécu est informée de cette situation..... aïe!!!!

Enfin, quand on est en congé on se promène, on voyage éventuellement, alors qu'en arrêt maladie on est plutôt "coincé" chez soi.

Donc vous aurez perdu beaucoup de choses et lui tout bénéf.

Je vous souhaite bonne réflexion.

Cordialement

Aquanaute13

Par **Loredana**, le **14/10/2009** à **22:31**

Merci Aquanaute pour votre prompt réponse, j'ai contacté la CNAM qui, très intéressée, m'a demandé d'obtenir un écrit car cela constitue effectivement une fraude. Lorsque j'ai demandé le document, la RH m'a rétorqué qu'il s'agissait d'une "maladresse"...venant d'un DG, a-t-on le droit à ce genre de maladresse?

Je reste néanmoins sur mes gardes.

Cordialement

Loredana